

**NOTE d'INFORMATION
CONCERNANT LES DISPOSITIFS
d'ENREGISTREMENT**

(HOLTER, MAPA, POLYGRAPHIE)

Madame, Monsieur,

Vous avez bénéficié de la pose d'un dispositif d'enregistrement (Holter-ECG, MAPA ou polygraphie ventilatoire) au Cabinet de Cardiologie du Charentonneau.

Le dispositif qui a été mis en place est sous votre responsabilité durant l'enregistrement et nous vous remercions de lire attentivement les consignes suivantes pour ne pas l'endommager.

Ne touchez pas aux câbles, électrodes, brassards ou boutons de l'appareil une fois qu'il a été mis en place : les seules manipulations autorisées sont celles qui vous ont été montrées par les assistantes

Toute manipulation hasardeuse peut fausser l'enregistrement ou endommager le matériel, et rendre l'examen non interprétable.

Ne tentez pas de déconnecter des câbles ou des parties de l'appareil

Certains appareils disposent d'un mécanisme de sécurité spécifique qui, lorsqu'actionné de manière inadaptée, peut générer de la casse et rendre l'appareil inutilisable.

Ne mouillez jamais l'appareil

Pas de douche ni de bain pendant la durée de l'enregistrement, et conserver le dispositif à l'abri de la pluie et de tout liquide. La pochette qui vous a été fournie n'est utilisée que pour le transport et le port en bandoulière : elle n'est pas étanche.

Evitez tout choc ou frottement

Les déplacements sont autorisés. Cependant, limitez toute activité susceptible de générer des frottements, des chocs ou des mouvements excessifs du matériel (course à pied, activité sportive, activité manuelle intense...). Le moindre choc, même léger, peut endommager définitivement l'appareil. Les mouvements excessifs rendent l'interprétation très difficile, voire parfois impossible.

Ne laissez pas l'appareil sans surveillance

Le temps de l'examen, l'appareil est placé sous votre responsabilité. En cas de vol ou de perte, vous êtes responsable.

L'état des appareils sera systématiquement vérifié à l'issue de l'enregistrement. Toute dégradation fera systématiquement l'objet d'une facturation, s'élevant par exemple à 350 euros pour le remplacement de câbles endommagés, et pouvant aller jusqu'à 3000 euros pour la réparation complète d'un appareil rendu défectueux.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous solliciter.

Nous vous remercions de votre vigilance.

L'équipe médicale du Cabinet de Cardiologie du Charentonneau